



**Colloque international Economie sociale et
solidaire dans un contexte de multiculturalité, diversité
et développement territorial – UNC / Université Blaise
Pascal – Mendoza (Argentine), les 15, 16 et 17 Avril
2015**

**L'économie solidaire, une institutionnalisation encadrée dans
les imaginaires du développement**

CARY Paul, maître de conférences en sociologie, Université Lille 3
paul.cary@univ-lille3.fr

MARTINS Paulo Henrique, professor titular de sociologia, Universidade Federal de
Pernambuco
paulohenriquemar@gmail.com

1. INTRODUCTION

L'économie solidaire a bénéficié ces dernières décennies d'une institutionnalisation progressive et importante. En témoignent, parmi bien d'autres signes, son inscription constitutionnelle ou législative dans différents pays (Coraggio, 2015 ; Lemaitre et al., 2011) ou sa légitimité désormais peu contestée dans le champ universitaire. Ces formes de reconnaissance tendent cependant à masquer les difficultés des organisations de production de l'ES, que ce soit en termes de pérennité économique, d'accès aux commandes ou aux aides publiques ou encore de reconnaissance sociétale. Ces tensions (de légitimité) prennent des formes très diverses selon les pays et notre texte se propose de mettre en lumière les revers ou impensés des formes de reconnaissance institutionnelle.

Nous avons choisi pour ce faire de focaliser sur trois pays dans lesquels l'économie solidaire fait aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance institutionnelle importante, malgré des caractéristiques locales très différenciées (Brésil, Bolivie, France). Nous souhaitons souligner l'importance des représentations sociales nationales dominantes du développement dans

l'espace conféré institutionnellement à l'économie solidaire. L'hypothèse que nous faisons est que ces représentations dominantes sur des modèles de développement basés sur la croissance économique illimitée tendent à délimiter, pour l'économie solidaire (ES, infra), des périmètres restreints mais très différenciés. En effet, la réussite de l'ES nécessite l'articulation organique entre une dimension économique et des dimensions morales et politiques afin que la solidarité puisse constituer le fondement des alliances que les agents sociaux nouent pour légitimer les échanges économiques. Ces alliances, bien entendu, varient avec les contextes nationaux.

Ainsi, notre objectif dans ce papier n'est de s'intéresser aux pratiques d'économie solidaire elles-mêmes. On voit bien d'ailleurs combien elles hybrident des logiques économiques (marché, redistribution, réciprocité) et des logiques de justification diverses et non homogènes: ainsi Hillenkamp (2013) souligne dans le cas bolivien des références très variées qui vont de la solidarité communautaire indigène à la référence syndicale en passant par la vision chrétienne tiers-mondiste. Nous souhaitons plutôt souligner que l'attribution du qualificatif « économie solidaire », c'est-à-dire l'espace qui est conféré par le législateur à certaines expériences de production, dépend moins des expériences en soi que de l'espace laissé dans l'imaginaire dominant à des formes particulières d'organisation de la production.

En considérant que cet espace est fortement lié à la légitimité des sphères du marché et du système capitaliste, on peut conclure que l'ES se développe dans un espace conflictuel déterminé, d'une part, par l'ossature institutionnelle, juridique et administrative du système de pouvoir dominant et, d'autre part, par les initiatives des agents sociaux, des intellectuels et des organisations qui se meuvent dans ce que l'on peut appeler société civile, société politique ou sphères communautaires.

Ainsi, nous considérons qu'étudier l'institutionnalisation de l'ES, c'est réfléchir sur la manière dont les pouvoirs publics se représentent leur « état » de développement dans des contextes historiques forgés par l'imaginaire instituant, qui englobe ce que l'on peut définir comme État, société civile ou sphères communautaires. Plus ou moins investie selon l'importance de la croissance économique ou de la crise sociale en France et au Brésil, l'ES apparaît également comme un défi en Bolivie où la rhétorique politique est suspicieuse à l'égard du marché. Ainsi, l'économie solidaire n'échappe pas à un encastrement dans les imaginaires politiques et culturels dominants, même si elle permet néanmoins toujours d'ouvrir sur un au-delà : « au-delà » de la croissance en France, « au-delà » du modèle consumériste au Brésil et « au-delà » d'une économie suspicieuse à l'égard du marché en Bolivie. Dans tous les cas, par le biais de débats législatifs (cf. la loi de 2014 en France) ou de

définition de périmètres institutionnels, ses acteurs posent la question de la place laissée à la politique, à l'organisation collective dans les représentations dominantes de l'économie.

Nous nous appuyerons dans cette communication à la fois sur de travaux de terrain passés et en cours en France et au Brésil (Cary, 2007, Cary, Diniz et Monte Mor, 2014) et sur une analyse de la littérature sur le sujet.

2. L'ECONOMIE SOLIDAIRE AU BRESIL. L'INSTITUTIONNALISATION AU PERIL DE LA MARGINALISATION

Dans cette partie, nous soulignerons combien la dynamique d'institutionnalisation de l'ES dans les années 2000 n'a pas été suffisante pour impulser une croissance significative du nombre des groupes autogérés, certainement à cause de l'importante croissance à partir de 2004.

2.1 L'importance des organisations de soutien.

Au Brésil, l'ES est née dans différents milieux qui ont décliné la dimension autogestionnaire du projet : coopératives agricoles comme celles du MST, église catholique avec les Projets Alternatifs Communautaires, Association Nationale de Travailleurs et Entreprises d'Autogestion pour la reprise d'entreprises en faillite, incubateurs au sein des universités (Singer, 2014). La capacité de la société civile organisée à créer des instances de coordination (forums et réseaux régionaux, qui donneront naissance au FBES) et le fait que l'économie solidaire ait pu profiter de la dynamique des FSM dans lesquels la thématique était fortement débattue a permis de déboucher sur la création au niveau national du SENAES. De même, la plupart des études montrent l'importance des réseaux de soutien, mouvements sociaux ou ONG, dans la mise en place de politiques publiques favorables, au niveau local, à l'économie solidaire. C'est le cas, très connu, du Rio Grande do Sul, pour lequel A.M. Sarria Icaza (2005) montre l'importance de l'héritage socioculturel des coopératives, de la mobilisation de divers acteurs sociaux et de l'appui des gouvernements locaux de gauche dans la mise en place des politiques de soutien à l'ES. De ce fait, elle conclut sur l'importance de la dimension d' « espace public » de l'ES puisque c'est la mobilisation de nombreux acteurs collectifs qui va déboucher sur des politiques favorables ou

sur le fait que la thématique « économie solidaire » émerge lors des délibérations du budget participatif.

2.2 Des résultats décevants en 10 ans ?

Pour l'analyse, il faut distinguer quatre domaines distincts. Le premier renvoie aux organisations définies comme faisant partie de l'économie solidaire. Le second est lié à la constellation des organisations d'appui, qui peuvent être assez diverses ; le troisième renvoie aux politiques nationales favorables à l'ES, en particulier au sein du SENAES ; le quatrième aux politiques locales. Si on tente de faire un bilan à ces quatre niveaux pour rendre compte de la dynamique d'ensemble de l'ES, il faut bien dire que les résultats sont décevants, si l'on considère l'écart entre l'utopie énoncée et les résultats pratiques.

En ce qui concerne les producteurs, rappelons que le SENAES définit les initiatives économiques solidaires comme :

« Des organisations collectives, organisées sous la forme de l'autogestion, qui réalisent des activités de production de biens et de services, de crédit et de finances solidaires, d'échanges, de commerce et de consommation solidaire. Des associations, coopératives et groupes informels de petits producteurs ou prestataires de services, individuels ou familiaux, qui réalisent en commun l'achat de leurs inputs, la commercialisation de leur produits ou la transformation de ceux-ci » (SENAES, 2008)

Le SENAES réalise depuis 2004 un recensement national des initiatives d'économie solidaire. 33 518 initiatives ont été recensées depuis ce moment et le dernier recensement, entre 2010 et 2012, comptabilisait 19 708 groupes. 60 % de ces groupes étaient des associations, 8,8 % des coopératives, 30,5 % des groupes informels et 0,6 % des sociétés. La majorité se localisait dans la région Nordeste (40,8%), la plus pauvre du pays historiquement. C'est là aussi que se trouvait le pourcentage le plus élevé de groupes ruraux (72,2% contre 54,8% dans tout le Brésil). Ces chiffres sont particulièrement faibles, même s'il est évident que toutes les initiatives d'ES ne sont pas dénombrées, à tel point qu'une nouvelle procédure de recensement est en cours.

Si on s'intéresse aux organisations d'appui, la création du FBES en 2004, qui s'appuie sur « 160 Fóruns Municipais, Microrregionais e Estaduais »¹ et l'importance des trois CONAES organisées au fil des années ont favorisé une institutionnalisation de la représentation de l'ES, avec des conférences composées à 50 % de représentants des producteurs, à 25 % d'organisations de la société civile et à 25 % de représentants des pouvoirs publics (pour les CONAES). Sans aucun doute, ces forums collectifs fonctionnent bien d'un point de vue institutionnel mais ils subissent cependant également l'affaiblissement des ONG au Brésil qui subissent des difficultés importantes pour assurer leur autonomie organisationnelle face aux agents de l'État, des Eglises et autres qui financent leurs projets d'intervention sur le terrain.

Au niveau local, il faut admettre une très grande variété des situations, qui se double d'une très forte discontinuité dans les actions menées, révélant les décalages entre l'imaginaire dominant et les imaginaires dominés. Les exemples de Recife (cf. l'existence éphémère d'un secrétariat à l'ES à Recife – Cary, 2007 – expérience qui n'a pas eu de continuité) ou de Porto Alegre illustrent bien les fragilités liées à l'alternance politique, ou, parfois, au simple changement du titulaire du portefeuille. Cela souligne que la difficulté de la société civile organisée à transformer la définition du « mainstream » contribue souvent à ce que les décisions concernant le destin de projets d'économie solidaires restent dépendantes de quelques individus occupant des positions administratives stratégiques. On notera également que seuls États régionaux participent au FBES, ce qui révèle les particularités des contextes locaux où se manifestent les initiatives d'ES.

Enfin, c'est certainement la création au niveau national d'un « système national de l'ES », piloté par le SENAES qui présente le bilan le plus intéressant depuis 2004, date de sa création. Le SENAES, composé de membres souvent marqués par un passé militant, a su défendre son périmètre et impulser un certain nombre d'initiatives législatives, notamment en collaboration avec d'autres ministères. Pour autant, le SENAES lui-même a été remis en question. Comme le rappelle Coraggio (2015), « Des tensions sont également apparues sous la Présidence de Dilma Rousseff, après une proposition de rattachement du SENAES et du CNES au Secrétariat de la micro et petite entreprise. Certains ont interprété cette tentative comme une régression, car la proposition initiale du FBES était de constituer un Ministère de

¹ http://www.fbes.org.br/index.php?option=com_content&task=view&id=61&Itemid=57

l'économie solidaire ». Cette mise en perspective souligne que, par rapport aux objectifs initiaux, le SENAES est finalement très en deçà de ce qu'il ambitionnait parce qu'il demeure très limité par la logique étatique dans un contexte politique brésilien où la capacité de mobilisation des producteurs eux-mêmes (et de la société civile en général) reste fortement limitée². Le fait que l'économie solidaire soit passé d'une approche de « développement social » sous les gouvernements Lula à une approche « d'inclusion sociale » sous les gouvernements Dilma³, où l'ES est rattachée au programme *Brasil sem miseria* a certes permis de capter des ressources plus importantes mais restreint encore davantage le périmètre de l'ES au Brésil. Cela révèle aussi le poids de l'Etat dans la définition des stratégies de développement de l'ES.

2.3 L'autogestion, une référence trop limitée ?

Ainsi, si on regarde certains travaux de bilan sur l'ES au Brésil (Dubeux et al, 2012) , on note qu'ils soulignent que, si d'un côté, la dynamique propre au FBES est vue comme la concrétisation de la mobilisation de la société civile et donc de la vigueur des espaces publics brésiliens, de l'autre, ils soulignent la « faiblesse institutionnelle des politiques de l'ES » (ibid), « ses résultats limités », la « fragmentation » des actions pour conclure que c'est « une thème secondaire et une politique résiduelle », certainement à cause de la « conception du développement qui prévaut dans le pays ». Ainsi s'observe un fossé croissant entre l'organisation en réseaux, en forum capables de débattre sur l'économie solidaire, dans une perspective de co-gestion avec les pouvoirs publics, maintenus sous pression par la mobilisation des acteurs, et les résultats concrets.

Il nous semble d'ailleurs que l'importance conférée à l'autogestion dans la définition de l'ES (Singer, 2014) se révèle problématique. L'ES apparaît comme tiraillée entre une politique d'organisation volontariste des plus pauvres en coopératives, menée au sein du Secrétariat National à l'Economie Solidaire - SENAES- et des politiques macro qui favorisent, avec davantage de moyens, le micro-entrepreneur individuel (Corragio, 2013), avec notamment la création du Simples National (qui a pu bénéficier aux producteurs de l'ES, d'ailleurs). Face à ces politiques du travail et de l'emploi qui proposent des orientations

² Même si le SENAES promeut des dispositifs de participation.

³ Source – entretien SENAES, février 2015.

nettement moins collectives, l'ES demeure à la marge. Dès lors, comme l'ES ne reconnaît pas non plus les ONG ou autres groupes qui innovent également socialement, elle apparaît très restreinte, s'adressant uniquement au circuit « inférieur » du marché du travail. Dès lors, au sein d'un univers social qui reste marqué par le développementisme (Rist, 1996), l'ES telle qu'elle avait été conçue au début des années 2000 semble dans une impasse et le « système national de l'ES » et ses différentes instances ne rendent finalement qu'assez peu compte des alternatives productives.

3. L'ECONOMIE SOLIDAIRE EN FRANCE. ORGANISER LA SOLIDARITE, PARIER SUR L'INNOVATION SOCIALE EN PERIODE DE STAGNATION ECONOMIQUE.

3.1 L'héritage de l'économie sociale tend à brouiller le périmètre de l'ES

Le débat sur l'ES en France est largement dépendant du sort fait à ce que Lavelle (2010) appelle l'associationnisme et au fait que l'ES soit en pratique identifiée avec des structures (associations, mutuelles, coopératives, fondations) dont les finalités sont bien souvent peu solidaire. Ainsi les agences du Crédit Agricole font partie de l'économie sociale car elles forment un réseau de banques coopératives et mutualistes, dont la fondation remonte à la fin du 19^e, sous l'impulsion de plusieurs lois (1884 – autorisation de création de banques locales mutualistes) et notamment celle de 1894 (promue par Jules Méline autorisant des caisses locales de crédit agricole). Or, elles ont été un financeur majeur du système de développement agro-industriel, destructeur de l'environnement et favorisant une modernisation à marche forcée du système agricole, faisant la part belle aux grandes exploitations. On voit bien dès lors qu'elles n'appartiennent pas à l'économie solidaire, si tant est que la question des finalités soit prise en compte.

Cette association se retrouve dans le fait d'accoler « sociale » et « solidaire » dans l'appellation générique « ESS » et rend très difficile le périmétrage de l'ES en France. En effet, les relevés statistiques français de l'ESS s'appuient, sauf rares exceptions, sur les données de l'économie sociale, soit une approche par les statuts. Ainsi sont dénombrés en France environ 200 000 établissements, soit 2 350 000 salariés, pour une masse salariale de 50 Milliards d'euros (Recherches et solidarités, 2011). Cela correspond à un emploi privé sur

8. Les associations sont bien entendu surreprésentées dans ces données⁴. Ainsi, une étude du CRIDA, consacré à la métropole lilloise (Offroy et al., 2014), , relève que « si on agrège les emplois des établissements relevant des statuts de l'économie sociale et ceux des « entreprises sociales et solidaires » ayant le statut de société de capitaux, on dénombre 54 214 emplois et 3 874 établissements dans l'économie sociale et solidaire sur Lille métropole ». L'économie solidaire hors économie sociale représenterait sur le territoire de LMCU environ 80 établissements et 800 emplois (INSEE, p. 2) : cela signifie donc qu'il n'existe que quelques dizaines d'entreprises privées à « vocation sociale »⁵.

3. 2 Un double réductionnisme.

Plus récemment, on assiste à une complexification avec une reconnaissance législative de « l'entrepreneuriat social ». On voit les frontières de l'économie solidaire devenir plus extensibles puisque la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, prévoit que « L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé » remplissant plusieurs conditions : « 1° Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices », « 2° Une gouvernance démocratique », qui permet d'associer les salariés ; 3° « Une gestion conforme aux principes suivants » : les bénéfices sont majoritairement réinvestis dans l'entreprise et les réserves obligatoires ne peuvent être redistribuées.

Dès lors, un travail de conceptualisation de l'ES en France oblige à naviguer entre deux écueils. Le premier est celui de l'assimilation à une sous-fonction publique, qui ne ferait que prendre en charge, notamment par les associations, des tâches que l'État providence ne souhaiterait ou ne pourrait assumer directement. Cette approche tend à nier la spécificité de l'ES et son autonomie par rapport à l'État (Hély et Moulévrier, 2013), considérant, in fine, que l'ES n'existe pas. Le second tient au fait que les tenants du tiers secteur vont dans la même direction en n'appréhendant l'ES que par les défaillances de l'État et du marché. Le

⁴ Elle représentent 77,2 % du total des emplois, dans 165 750 structures, devant les coopératives (13,6), les mutuelles (6,3) et les fondations (2,9). Au sein de ces associations, plus de la moitié comptent moins de trois salariés.

⁵ Elles regroupent « des entreprises d'insertion par l'activité économique, des entreprises soutenues par les dispositifs de finances solidaires, les entreprises liées à l'agriculture biologique, et tout un ensemble d'entreprises engagées dans les dynamiques des réseaux de l'ESS comme l'APES, ayant parfois obtenu l'agrément « entreprises solidaires ».

tiers secteur serait ce monde économique permettant de résoudre l'incapacité du marché à traiter certaines demandes sociales ou de l'État à satisfaire certains besoins (par exemple dans les services à la personne compte-tenu de la dimension « intime » de certains actes). Le discours sur l'entrepreneuriat social et la responsabilité sociale des entreprises propose une même dynamique et vient d'obtenir une forme de reconnaissance puisque la loi de 2014 ouvre l'ESS à des sociétés commerciales, outre les mutuelles, coopératives, associations et fondations, pour peu qu'elles aient une « utilité sociale » définie supra. Cette démarche innove car elle permet d'inclure des entreprises privées, par exemple des petites entreprises de commerce équitable qui se trouvaient de fait hors de son champ.

Ce double réductionnisme tend principalement à minimiser la dimension « alternative », au sens d'une critique politique du système économique dominant, de l'ES. Prenons pour exemple une des organisations emblématiques de l'ES et du commerce équitable, ANDINES, fondée dans les années 1980 (cf Besson in Hersent et Palma Torres, 2014). Cette entreprise compte aujourd'hui 5 salariés et n'en a jamais eu plus que 11. Elle a constamment milité pour une approche entrepreneuriale et non associative du CE, en l'alliant avec une dimension militante marquée (refus des labels Max Havelaar par exemple). Si on évalue son poids d'un point de vue économique – utilitariste, Andines ne pèse pratiquement rien, avec un chiffre d'affaires autour des 100 000 euros. Par contre, si on s'intéresse à la dimension « espace public » de la structure, les actions menées ont été considérables sur de nombreux terrains (organisations de réunions, stages de formation, création et animation du réseau MINGA, insertion dans l'économie locale). Des centaines d'acteurs de l'économie solidaire ont connu l'expérience d'Andines et ont pu s'en inspirer à divers degrés. De même, son positionnement politique dans le commerce équitable a évité le dualisme du débat entre Max Havelaar, d'un côté et les boutiques associatives, de l'autre.

3.3 L'ES, un grand écart dépendant des variables locales.

Etant donné que cette dimension contestataire de l'ES est largement reléguée au second plan, au profit d'une approche par les structures (et le fameux totem du « un homme, une voix »), l'ES fait preuve d'une grande plasticité. Dans les mairies ou collectivités locales les plus progressistes, l'économie sociale et solidaire est identifiée comme un lieu propice à l'« innovation sociale » (Klein et al., 2014), avec des politiques volontaristes, qui peineront

cependant à dépasser une dimension sectorielle. Dans les autres lieux, elle sera assimilée à un secteur que l'État et les collectivités territoriales soutiennent surtout dans une perspective d'appui à des pans de leur politique sociale et à la préservation de l'emploi, avec de fortes variations locales selon les sensibilités politiques des élus et les héritages institutionnels. Ainsi, dans de nombreux cas, l'ES ne se distingue guère de l'économie sociale, qui est le principal réservoir d'emplois. D'autre part, on peut s'interroger sur l'importance récente des financements publics dans la mise en place de certaines initiatives (une Accorderie à Lille, des monnaies locales) qui, historiquement, se tenaient plutôt à l'écart des ressources publiques.

Pour conclure, on peut dire qu'en France, où l'idée d'un progrès économique profitable à tous a fait long feu depuis les années 1980, l'économie solidaire s'est trouvée intégrée, dans les politiques locales et nationales, à des enjeux de préservation de différents pans de l'État social (en direction des populations en marge économiquement ou socialement). Si elle reste un réservoir de pratiques innovantes, l'ES est aujourd'hui replacée dans des enjeux collectifs plus larges, autour de la création d'emplois et de l'importance de la responsabilité sociale des entreprises. Sa portée contestatrice du modèle de développement apparaît très limitée puisque son écho n'est jamais plus fort que lorsqu'elle est associée au social business. A cet égard, les propos de la secrétaire d'État Carole Delga qui énonçait dans une tribune du Monde (4 novembre 2014) que « L'intérêt des jeunes générations pour cette économie alternative n'a jamais été aussi fort » (...) « Nous travaillons déjà en collaboration étroite avec les grandes écoles ; mais la culture de l'ESS doit maintenant se diffuser dans les universités » est révélatrice d'une profonde méconnaissance de l'ES et surtout de la volonté des pouvoirs publics de l'orienter vers l'entrepreneuriat.

4. BOLIVIE : DES INTERPRETATIONS COMPLEXES. L'ES COMME CHEVAL DE TROIE DU MARCHE ?

4. 1 Une reconnaissance constitutionnelle de l'économie plurielle.

L'analyse de l'expérience bolivienne en matière d'ES est certainement la plus complexe à analyser. Il est nécessaire de la replacer dans le cadre des profondes transformations politiques portées par les mouvements sociaux, qui ont débouché, après l'élection d'Evo

Morales en 2006 sur la rédaction d'une nouvelle constitution en 2009. Notons que l'interprétation politique des changements donnent lieu à des débats très clivés, avec des critiques portant notamment sur l'instrumentalisation de la rhétorique indigène (Lavaud, 2012), ou sur le fait que le Bien Vivir s'y serait transformé en outil de propagande et bureaucratisé (Acosta, 2014). Nous faisons ici l'hypothèse que les orientations politiques portées par le pouvoir central et leur hostilité au principe de marché pourrait concourir à rendre l'économie solidaire (et la place qu'elle offre au marché) suspecte au regard du reste de l'économie populaire. Son avenir semble dépendre des périmètres offerts dans les expériences locales.

Nous nous concentrerons exclusivement sur l'espace institutionnel conféré à l'ES. La constitution de 2009, dans son article 306, affirme que « le modèle économique bolivien est pluriel et « destiné à améliorer la qualité de vie et le vivre bien » de tous les boliviens. Le terme d'ES n'apparaît pas dans la constitution au contraire des formes publique, privée, communautaire et « social coopérative ». L'affirmation de la pluralité des formes économiques se double d'une reconnaissance de la diversité des principes d'organisation économique (notamment la solidarité, l'équilibre, la réciprocité etc.). La reconnaissance de cette pluralité économique s'accompagne de leur « égalité juridique devant la loi » (art 311.1).

L'économie solidaire dispose donc de cette reconnaissance de la pluralité de l'économie, élément fondamental de sa définition. Pour autant, elle semble peu différenciée des coopératives, qui sont davantage rattachées à l'économie populaire ou communautaire qu'à l'économie solidaire. Les travaux d'Hillenkamp soulignent bien reste qu'elle demeure cantonnée à quelques expériences de l'économie populaire (Hillenkamp, 2008), qui ne se distinguent pas nécessairement d'ailleurs des autres formes de production : importance de la référence identitaire dans les produits, organisation sous forme d'ayllu, par exemple. Son travail de terrain sur des organisations identifiées comme appartenant à l'économie solidaire souligne également une forte diversité des référents idéologiques, qui vont du coopératisme inspiré par le syndicalisme aux principes de solidarité chrétienne, en passant par la référence à la cosmovision andine ou aux valeurs indigènes pour justifier la réciprocité au sein des formes d'organisation collective. De même, elle souligne une fracture fréquente entre les plus impliqués dans la structuration du groupe et les producteurs de base, qui connaissent moins de luttes référents spécifiques de l'économie solidaire. Pour Hillenkamp (2013), la

reconnaissance politique de l'ES dépend du travail de publicisation mené par les organisations faitières. Or, celles-ci (CIOEC⁶ et RENACC⁷) sont en concurrence, notamment autour de la question de la légitimité de leur représentation, ce qui ne leur permet pas de parler d'une seule voix.

4.2 Des coopératives soumises à des registres de justification divers.

A cette difficulté d'une différenciation nette par rapport à d'autres structures, s'ajoute un contexte dans lequel les coopératives de production souffrent d'un certain nombre de tendances. L'exemple de l'eau est sur ce point révélateur. Ainsi, Hardy et Poupeau (2014), dans la municipalité à majorité indigène de La Paz El Alto soulignent la difficulté des petites coopératives qui viennent en appui du réseau central, de maintenir l'implication des membres dans le fonctionnement quotidien. Dans ces zones qui ne sont pas desservies pour des raisons principalement techniques par l'opérateur principal, la participation communautaire, destinée notamment à l'entretien du réseau, ne fait pas sens pour tous, notamment pour certains jeunes des classes moyennes. Pour autant, dans d'autres activités collectives, comme les réseaux de voisinages, les aymaras démontrent une forte mobilité collective.

D'autres coopératives réussissent à maintenir l'implication de leurs membres en jouant sur la rhétorique identitaire. Comme le montre Betrisey (2015), à Santa Cruz, la coopérative concessionnaire du réseau d'eau, la SAGUAPAC a construit un storytelling qui relie les réussites techniques de la coopérative (dont le réseau est particulièrement efficace) et l'identité locale de la ville, qui serait favorable à l'action collective, dans un contexte de conflit avec l'État central. On perçoit bien dès lors combien les stratégies de justification (politique, identitaire, surtout de base communautaire), jouent un rôle moteur dans le fonctionnement quotidien des structures.

4.3 L'ES, une compatibilité problématique avec le principe de marché ?

Ainsi, dans le cadre de l'ES, les logiques de justification sont également présentes et peuvent justifier une certaine forme de méfiance par rapport à l'ES, de la présence d'ONG ou

⁶ Coordination d'intégration des organisations économiques paysannes, indigènes et originaires de Bolivie.

⁷ Réseau national de coordination communautaire de Bolivie.

d'organisation d'appui, lesquelles, notamment dans le commerce équitable ou l'agriculture biologique, ne se présentent pas comme hostiles aux principes marchands. C'est par exemple le cas, bien décrit par Florence Bétrisey et Christophe Mager (2015), dans la mise en place de services pour paiements environnementaux par ONG Natura Bolivia. Ils décrivent bien d'une part, les nécessaires hybridations destinées à convaincre les populations locales pour s'impliquer dans un mécanisme fortement assimilé à la logique de marché (les PSE) et d'autre part, la déception de ces dernières lorsque s'effritent les dimensions réciprocaires, et que les visites des représentants des ONG s'espacent, une fois que l'accord de PSE a été signé.

Dans ce cadre, on peut penser que l'économie solidaire n'apparaît pas comme une forme d'économie qui pourrait subvertir ou permettre de faire face au capitalisme (comme au Brésil), mais plutôt comme une expérience d'hybridation des logiques économiques. Dans un contexte général de reconnaissance de la pluralité économique et où la référence au marché apparaît comme un repoussoir depuis les guerres du gaz et de l'eau, l'économie solidaire peut apparaître comme suspecte sur ce point et doit puiser des registres de justification non marchands dans d'autres sphères (justice, indianité). On observe d'ailleurs cette ambiguïté dans le microcrédit puisque les Institutions de microfinance boliviennes ont à la fois fait l'objet de critiques assez fortes dans les discours politiques mais ont également pu continuer à fonctionner dans leur grande majorité jusqu'en 2009, certaines cherchant à se rapprocher des banques⁸, d'autres à faire preuve de leur utilité sociale en se structurant collectivement. Ainsi, l'économie solidaire apparaît en tension, entre d'une part, la volonté de l'État d'intervenir dans l'économie et d'autre part, dans sa difficulté de se singulariser de l'économie populaire ou coopératiste.

5. CONCLUSION – DES CONFIGURATIONS VARIABLES POUR L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ES – QUEL RAPPORT AU POLITIQUE ?

De nos réflexions antérieures émergent alors trois configurations, dans lesquelles l'imaginaire social conditionne l'espace laissé à l'économie solidaire. Au Brésil, l'imaginaire développementiste fort tend à faire de l'ES une caution militante mais marginalisée dans les politiques publiques au profit du producteur individuel ou du salarié capitaliste. L'ES est

⁸ « Pour de nombreuses IMF, appartenir au secteur bancaire apparaît en effet comme le meilleur moyen de se protéger des vellétés de contrôle politique, aucune obligation de participation sociale n'étant prévue pour ce secteur » (Bédécarrats et al, 2011).

fortement politisée (militante) mais n'a guère d'espace de résonance car le Brésil actuel n'en offre guère. En France, l'imaginaire développementiste fragilisé par 40 ans de croissance molle (ou faible) contribue à faire de l'économie solidaire, encore assez méconnue, un secteur soit à protéger comme bassin d'emplois, soit à choyer comme producteur d'innovations sociales. L'ES est finalement peu politisée à cause de son historique avec l'économie sociale et sa dimension subversive est en permanence tiraillée entre marché (entrepreneuriat social) et guichet de l'État (associations).

En Bolivie, où l'imaginaire post- ou contre-développementiste règne au sommet de l'État, l'ES est en concurrence avec d'autres discours et d'autres pratiques, notamment celui d'un État qui est fortement présent dans le contrôle de la production économique. Si l'horizon d'une reconnaissance politique est ouvert, la place laissée à l'ES reste en suspens, comme en témoigne la démission en janvier 2011, de l'éphémère ministre du développement productif et de l'économie plurielle, Antonia Rodriguez, qui avait fortement contribué à la mobilisation politique de l'ES au sein de Senor de Mayo et du RENACC, un mois après le lancement d'une Stratégie plurinationale d'économie solidaire et de commerce équitable et un an après son entrée en fonction (Hillenkamp, 2013).

En fait, on voit bien que se dégage un enjeu autour de l'horizon laissé par les formes d'institutionnalisation nationales à des expériences hybrides, dans des contextes où cette hybridation peut être plus ou moins bien selon les arrangements politiques, culturels et institutionnels du développement économique. Plus encore, c'est le rapport à la discussion publique et politique des objectifs des pratiques économiques qui est en jeu, la place laissée à l'ES renvoyant également à la reconnaissance ou non de la diversité économique.

BIBLIOGRAPHIE

ACOSTA ALBERTO, « El buen vivir como alternativa al desarrollo. Reflexiones desde la periferia de la periferia », in LAVILLE JL ET CORAGGIO JL, *Reinventar la izquierda en el siglo XXI*, Los Polvorines, UNGS, p. 299-312.

BEDECARRATS FLORENT *et al.*, 2011, « Nouvelles Gauches et inclusion financière : la microfinance contestée en Bolivie, en Équateur et au Nicaragua », *Critique internationale* 3 (n° 52), p. 129-153.

BÉTRISEY, FLORENCE (2015, à paraître). Reproduction of the SAGUAPAC water cooperative in the city of Santa Cruz de la Sierra, Bolivia: Discourse analysis. *Articulo-Journal of Urban Research*, Special issue(6).

BETRISEY FLORENCE ET MAGER CHRISTOPHE, (2015, à paraître) « Les paiements pour services environnementaux de la Fondation Natura Bolivia entre logiques réciprocaires, redistributives et marchandes », *RFSE*, 15.

CARY PAUL, DINIZ SIBELLE, MONTE-MOR, ROBERTO-LUIS, 2014, Dynamiques de l'économie solidaire à Lille et Belo Horizonte, Communication au Colloque Attilio, Lille, 24 et 25 septembre.

CARY PAUL, 2007, *La politique introuvable. Expériences participatives à Recife (Brésil)*, Paris, l'Harmattan.

CORAGGIO JOSÉ LUIS 2013, « La presencia de la economia social y solidaria (ESS) y su institucionalizacion en America latina », Conférence “ Potential and Limits of Social and Solidarity Economy”, 6 - 8 May 2013, ILO, UNRISD, Genève, Suisse.

CORAGGIO JOSE LUIS, 2015 (à paraître), « L'économie sociale et solidaire et son institutionnalisation en Amérique latine. Cinq pays, cinq processus », *Revue Française de socio-économie*, 15 (1), p. 235-254.

DUBEUX, AM, SARRIA ICAZA, AM, MEDEIROS, AJS, CUNHA G, SOUZA MP, 2012, Dinámica de relaciones entre los foros de eoomía solidaria y las políticas públicas para la economía solidaria en Brasil. *Universitas Forum*, v. 3, p. 120/390-390, 2012.

HARDY SEBASTIEN, POUPEAU FRANCK, « L'auto-organisation de la gestion urbaine de l'eau », *Actes de la recherche en sciences sociales* 3/ 2014 (N° 203), p. 86-105.

HELY MATHIEU, MOULEVRIER PASCALE (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La Dispute, Paris.

HERSENT MADELEINE ET PALMA TORRES ARTURO, 2014, *L'économie solidaire en pratiques*, Toulouse, Erès.

HILLENKAMP ISABELLE, 2008, « L'économie solidaire, un modèle alternatif de développement ? Une approche institutionnaliste illustrée par le cas de la Bolivie », VIIIemes Rencontres internationales du RIUESS, Barcelone.

HILLENKAMP ISABELLE, 2013, *L'économie solidaire en Bolivie*, Khartala et IHEID de Genève, Paris.

INSEE Nord-Pas-de-Calais, 2012, *Economie sociale en Nord-Pas-de-Calais : un important vivier d'emplois sur le territoire de LMCU*, Pages de Profils, n° 116, novembre.

KLEIN JUAN-LUIS, LAVILLE JEAN-LOUIS ET MOULAERT FRANK (ed.) (2014), *L'innovation sociale*, Toulouse, Editions Eres.

LAVAUD JEAN-PIERRE, 2012, « La Bolivie d'Evo Morales : continuités et ruptures », *Problèmes d'Amérique latine* 3 (N° 85), p. 73-97.

LAVILLE, JEAN-LOUIS, 2010, *Politique de l'association*, Paris, Seuil.

LEMAITRE ANDREIA, RICHER MADELEINE, FRANÇA FILHO, GENAUTO CARVALHO DE, 2011, « L'économie solidaire face à l'état en Amérique Latine », *Revue Tiers Monde*, v. 208, p. 159-175.

OFFROY CECILE, GARDIN LAURENT ET FRAISSE LAURENT, 2013, *Evaluation du plan d'actions 2011-2014 du volet Economie sociale et solidaire du Plan métropolitain de développement économique LMCU*, Paris, CRIDA, 74 pages

POLANYI KARL, 1983, *La grande transformation*, Paris, Gallimard.

RECHERCHES ET SOLIDARITES, 2011, *Economie sociale : bilan de l'emploi en 2010*, 7 pages.

RIST GILBERT, 1996, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science Po.

SARRIA ICAZA A.M., 2005, « Politiques publiques et économie solidaire au Rio Grande do Sul » in LAVILLE JL; MAGNEN JP; DE FRANÇA FILHO, G ET MEDEIROS A (org.). *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*. Ramonville Saint-Agne: Erès, p. 7-414.

SECRETARIA NACIONAL DE ECONOMIA SOLIDÁRIA, 2008, *Apresentação do Sistema de Informações em Economia Solidária – SIES*. Brasília.

SINGER PAUL I. 2014, « Dez Anos de Secretaria Nacional de Economia Solidária (Senaes) », Ipea, *Mercado de Trabalho*, 56, fevereiro 2014, pp. 89-94.